



Inscription 2021-2022 USF Vitesse



Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____

Lieu de naissance : _____

Nom des parents si différent : _____

Pointure : _____

Taille vêtement : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél 1 : ____/____/____/____/____ Email 1 : _____

Tél 2 : ____/____/____/____/____ Email 2 : _____

En cochant cette case, j'accepte que mes coordonnées mail et téléphone soient partagées avec les autres parents et patineurs.

Je soussigné _____

Autorise mon fils / ma fille : _____ à pratiquer le patinage de vitesse « short-track ».

A Fontenay-sous-bois le : _____

Signature :

ADHESION	1 ^{er} année	200€	<input type="checkbox"/>	LOCATION	Patins	100€	<input type="checkbox"/>
	Année 2 et plus	230€	<input type="checkbox"/>		Patins 2 ^{ème} enfant	70€	<input type="checkbox"/>
	2 ^{ème} enfant	200€	<input type="checkbox"/>		Patins pingouin	40€	<input type="checkbox"/>
	ACHAT	Pingouins (- 6 ans /1 séance par semaine)	100€	<input type="checkbox"/>	Protège-lames	15€	<input type="checkbox"/>
					Combinaison simple	60€	<input type="checkbox"/>
					Combinaison anti-coupure	160€	<input type="checkbox"/>
Patineur/euse en centre de formation	13,94€	<input type="checkbox"/>	Total pour l'année		€		
Soutien au club (Adhérent non pratiquant)	25€	<input type="checkbox"/>	Compensation pour 2020/2021 *		-	€	
LICENCE	Kid (1ère licence et – de 10 ans)	20,06€	<input type="checkbox"/>	TOTAL A PAYER		€	
	Fédérale	41,46€	<input type="checkbox"/>	+ Caution location patin (chèque à part non encaissé si restitution)		150€	
	Compétition	66,06€	<input type="checkbox"/>	Mode de règlement :			

* Remise de 60 € pour les pingouins, 100€ pour les loisirs et compétitions (pour les adhérents saison 2020/21)

Charte du patineur :

Mes patins sont précieux. Avant moi, un patineur en a pris soin pour que je puisse bien patiner aujourd'hui et je m'y m'engage à mon tour.

Pour cela, je ne marcherai pas sans protection en dehors de la glace et j'essuierai les lames avec attention à la fin de l'entraînement.

Petits ou grands, aucun patineurs ne peut pénétrer sur la glace tant que les tapis ne sont pas mis en place. Tous les parents et patineurs sont donc invités à aider à installer et désinstaller les protections.

Signature du patineur/euse et des parents



Inscription 2021-2022 USF Vitesse



Attestation Contrôle Anti-dopage

Conformément au Code du Sport, dans le cadre de la prévention de la santé des sportifs et de la lutte contre le dopage, et relativement aux textes réglementaires visant à la mise en œuvre des prélèvements et examens effectués par les instances compétentes (contrôles);

Je soussigné(e),.....

Représentant (e) légal(e) de l'enfant mineur.....
né(e) le :.....

Autorise N'autorise pas

que soit effectué sur mon enfant un prélèvement sanguin ou salivaire.

Je remets la présente attestation au Responsable de l'Association affiliée au sein de laquelle on enfant est licencié(e). J'ai conscience que l'absence d'autorisation parentale pourra être considérée comme un refus de se soumettre aux mesures de contrôles diligentées par les Services de l'Etat et/ou les Fédérations internationales.

Club de rattachement de l'enfant : USF Section Vitesse

A Fontenay-sous-bois le : _____ **Signature :**

Autorisation de publication photos/vidéos

Je soussigné : Autorise par la présente l'Association UNION SPORTIVE FONTENAYSIENNE, section SHORT-TRACK représentée par son président à diffuser la (les) photographie(s) ou vidéos prises lors des activités organisées dans le cadre de l'USF Short-Track (entraînements, stages, démonstrations, compétitions...)

- Sur laquelle (lesquelles) je figure
- Sur laquelle (lesquelles) figure mon fils/ma fille :
Nom..... Prénom.....

En vue de les mettre en ligne sur les réseaux sociaux de la section sportive USF Vitesse / de les utiliser dans le cadre de la promotion de la section sportive (journal interne, affiches, articles de presse, reportage TV).

Cette autorisation est valable pour une durée illimitée et pourra être révoquée à tout moment. La demande de révocation devra être dans ce cas adressée au Président de la section Short – Track de l'USF.

La présente autorisation est incessible, et ne s'applique qu'aux points définis ci-dessus.

Fait à Le

(Faire précéder la signature de « lu et approuvé, bon pour accord »)